

ASSEMBLÉE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 16 JUILLET 2013

Une assemblée régulière du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève est tenue le 16 juillet 2013, au point de service de L'Île-Bizard, 350, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

Sont présents à cette assemblée, monsieur François Robert, conseiller d'arrondissement et président du comité, messieurs Marcel Boileau, Glenn Ikin, Guy Perron, Jean-Guy Charbonneau, Eric Wessely et Jacques Legault, membres du comité.

Sont également présents, et messieurs Stéphane Bernaquez, chef de division aménagement urbain et sécurité publique et Pierre Proulx, inspecteur en bâtiment et secrétaire du comité.

Madame Sophie Cournoyer, agente technique en urbanisme, est également présent comme observatrice.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Marcel Boileau

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel et que l'item «Varia» demeure ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 17 JUIN 2013

Procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 juin 2013

Il est proposé par Jacques Legault,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 17 juin 2013 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) DÉROGATION MINEURE (secteur de L'Île-Bizard)

3.1 Lots 5 322 154 et 5 322 155 (avenue Charron) – Profondeur des lots

Monsieur Amir Rezaie, propriétaire, est présent afin d'expliquer la demande de dérogation mineure et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Eric Wessely,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accorder la demande de dérogation mineure 153-2013 pour les lots 5 322 154 et 5 322 155 (avenue Charron), permettant une profondeur de lot de 26,87 mètres (lot 5 322 154) et de 24,14 mètres (lot 5 322 155) plutôt que de 27 mètres, tel que montré sur le plan de projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Éric Denicourt, portant le numéro de minute 24668.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4) P.I.I.A. (secteur de L'Île-Bizard)

4.1 329, avenue Charron – Maison jumelée

Monsieur Amir Rezaie, propriétaire, est présent afin d'expliquer son projet de construction et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence jumelée au 329,

avenue Charron, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000706963 :

- Toiture : BP Manoir – Lune de miel
- Brique : Brampton Brick – Windsor
- Aluminium : Gentek – Ivoire
- Portes & fenêtres : Blanc
- Soffites & fascias : Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 331, avenue Charron – Maison jumelée

Monsieur Amir Rezaie, propriétaire, est présent afin d'expliquer son projet de construction et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence jumelée au 331, avenue Charron, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000706964 :

- Toiture : BP Manoir – Lune de miel
- Brique : Brampton Brick – Windsor
- Aluminium : Gentek – Ivoire
- Portes & fenêtres : Blanc
- Soffites & fascias : Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3 15, rue Mercier – Agrandissement

Monsieur Semaan Hobeika, propriétaire, est présente afin d'expliquer son projet d'agrandissement et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'agrandissement d'une résidence au 15, rue Mercier, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000706416 et suggère de changer la couleur de la porte de garage existante pour le blanc :

- Toiture : BP Everest – Brun automnal
- Pierre : Réno Stone – RS5005
- Déclin : Agrégat – Mélange chocolat et medium buff
- Fenêtres : Blanc
- Porte de garage : Blanc
- Soffites & fascias : Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5) VARIA

Aucun point au varia.

6) PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du comité consultatif d'urbanisme aura lieu le lundi, 19 août 2013.

8) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Jacques Legault

QUE l'assemblée soit levée et l'assemblée est levée à 20h35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



François Robert
Président



Pierre Proulx
Secrétaire

